

Coffret de commande

VIGICAL V2RM ELEC

INSTRUCTIONS TECHNIQUES D'UTILISATION



calpeda[®]

INDEX

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
2. DESCRIPTION TECHNIQUE	3
3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	3
4. SÉCURITÉ	3
5. TRANSPORT ET MANUTENTION	4
6. INSTALLATION	4
7. PRÉSENTATION	4
8. DÉMARRAGE ET EMPLOI	5
9. DÉMANTÈLEMENT	7

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant d'utiliser le produit, lire attentivement les avertissements et les instructions donnés dans ce manuel qui doit être conservé en bon état en vue d'ultérieures consultations.

La langue d'origine de rédaction du manuel est le français, qui fera foi en cas de déformations de traduction.

Le manuel fait partie intégrante de l'appareil comme matériel essentiel de sécurité et doit être conservé jusqu'au démantèlement final du produit. En cas de perte, l'ACHETEUR peut demander une copie du manuel à CALPEDA POMPES en spécifiant le type de produit indiqué sur l'étiquette de la machine (voir § 2.3).

En cas de modifications ou d'altérations non autorisées par le Constructeur de l'appareil ou de ses composants, la "Déclaration CE" et la garantie ne sont plus valides.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de plus de 8 ans et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou encore sans l'expérience ou la connaissance nécessaire, mais sous l'étroite surveillance d'un adulte responsable ou après que ces personnes aient reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et compris les dangers qui lui sont inhérents.

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Le nettoyage et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par l'utilisateur. Ils ne doivent pas être effectués par

des enfants sans surveillance.

Ne pas utiliser l'appareil dans des étangs, des cuves ou des piscines quand des personnes sont dans l'eau.

1.1. Pictogrammes utilisés

Pour une compréhension plus facile, les symboles/pictogrammes ci-dessous sont utilisés dans le manuel.

 Informations et avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent causer des dommages à l'appareil et compromettre la sécurité du personnel.

 Informations et avertissements de caractère électrique qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent causer des dommages à l'appareil et compromettre la sécurité du personnel.

 Indications de notes et d'avertissemens pour gérer correctement l'appareil et ses éléments.

 Interventions que l'utilisateur final de l'appareil a le droit de réaliser. Après avoir lu les instructions, il est responsable de l'entretien du produit en conditions normales d'utilisation et est autorisé à effectuer des opérations de maintenance ordinaire.

 Interventions uniquement réalisables par un électricien qualifié, habilité à toutes les interventions de maintenance et de réparation de nature électrique. Il est en mesure d'intervenir en présence de tension électrique.

 Interventions uniquement réalisables par un technicien qualifié, capable d'installer et d'utiliser correctement l'appareil lors de conditions normales, habilité à toutes les interventions de maintenance, de régulation et de réparation de nature mécanique. Il doit être en mesure d'effectuer de simples interventions électriques et mécaniques en relation avec la maintenance extraordinaire de l'appareil.

 Obligation du port des dispositifs de protection individuelle - protection des mains.

 Interventions uniquement réalisables avec l'appareil éteint et débranché de toutes sources d'énergie.

 Interventions uniquement réalisables avec l'appareil allumé.

1.2. Raison sociale et adresse du Constructeur

Raison sociale : Calpeda Pompes

Adresse : 19 rue de la Communauté
44140 Le Bignon

Site internet : www.calpeda.fr

1.3. Opérateurs autorisés

Le produit s'adresse à des opérateurs experts qui se partagent entre utilisateurs finaux et techniciens spécialisés (voir symboles ci-dessus).

 Il est interdit à l'utilisateur final d'effectuer les interventions réservées aux techniciens spécialisés. Le Constructeur n'est aucunement responsable des dommages dérivant du non-respect de cette interdiction.

1.4. Garantie

Pour la garantie des produits se référer aux Conditions Générales de Vente.

 La garantie inclut le remplacement ou la réparation des pièces défectueuses (reconnues par le Constructeur).

La garantie de l'appareil s'annule :

- S'il est utilisé de manière non-conforme aux instructions et aux normes décrites dans ce manuel.
- En cas de modifications ou de variations apportées de manière arbitraire sans autorisation du Constructeur (voir § 1.5).
- En cas d'interventions d'assistance technique réalisées par du personnel non-autorisé par le Constructeur.
- Si la maintenance prévue dans ce manuel n'est pas effectuée.

1.5. Service de support technique

Tout renseignement sur la documentation, sur les services d'assistance et sur les composants de l'appareil, peut être demandé à CALPEDA POMPES (voir § 1.2) ou à l'un de ses revendeurs.

2. DESCRIPTION TECHNIQUE

Coffret conçu pour le démarrage et la protection thermique (13A max) pour deux pompes de relevage monophasées. Deux modes de fonctionnement sont disponibles :

- Avec deux pompes standards équipées de régulateurs de niveau intégrés à la pompe.
- Avec deux pompes et régulateurs de niveau indépendants.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. Données techniques

Dimensions : 160x200x100mm

Protection : IP 44.

Alimentation : 230V +/-10%

3.2. Conditions d'emploi

Le produit fonctionne correctement uniquement si les caractéristiques suivantes d'alimentation et d'installation sont respectées :

- Température ambiante : -30°C à +70°C
- Température de stockage : - 40°C à + 90°C

3.3. Vue d'ensemble du produit

Le coffret V2RM ELEC est composé de :

- 1 voyant tension (vert)
- 2 voyants pompe 1 et pompe 2 (vert)
- 3 voyants niveau bas, niveau 1 et niveau 2 (vert)
- 1 voyant niveau haut (rouge)
- 1 voyant alarme (rouge)
- 1 bouton ON/OFF
- 1 buzzer
- 6 micro-switchs de paramétrage
- 2 potentiomètres de réglage

4. SÉCURITÉ

4.1. Normes génériques de comportement

 Avant d'utiliser le produit, il est nécessaire de bien connaître toutes les indications concernant la sécurité.

Les instructions techniques de fonctionnement doivent être lues et observées correctement, ainsi que les indications données dans le manuel selon les différents passages : du transport au démantèlement final.

Les techniciens spécialisés doivent respecter les règlements, réglementations, normes et lois du pays où le groupe est vendu.

L'appareil est conforme aux normes de sécurité en vigueur.

L'utilisation incorrecte de l'appareil peut causer des dommages aux personnes, animaux ou matériels.

Le Constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages dérivant des conditions d'utilisation incorrecte ou différentes de celles indiquées sur la plaquette et dans le présent manuel.



Le respect des échéances d'interventions de maintenance et le remplacement opportun des pièces endommagées ou usagées permet à l'appareil de fonctionner dans les meilleures conditions. Il est recommandé d'utiliser exclusivement les pièces de rechange d'origine CALPEDA POMPES ou fournies par un distributeur autorisé.



Interdiction d'enlever ou de modifier les plaquettes placées sur l'appareil par le Constructeur. L'appareil ne doit absolument pas être mis en marche en cas de défauts ou de parties endommagées.



Les opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire, qui prévoient le démontage même partiel de l'appareil, doivent être effectuées uniquement après consignation électrique de l'appareil.



Tous les terminaux de puissance et autres terminaux doivent être accessibles une fois l'installation complétée.

4.2. Dispositifs de sécurité

L'appareil est formé d'une coque extérieure qui empêche de rentrer en contact avec les organes internes.

4.3. Risques résiduels

L'appareil de par sa conception et sa destination d'emploi (en respectant l'utilisation prévue et les normes de sécurité), ne présente aucun risque résiduel.

4.4. Signalisation de sécurité et d'information

Consulter les manuels de chaque composant fournis en même temps que le présent manuel.

4.5. Dispositifs de protection individuelle (DPI)

Dans les phases d'installation, d'allumage et de maintenance, nous conseillons aux opérateurs autorisés d'évaluer quels sont les dispositifs appropriés au travail à réaliser.

Lors des opérations de maintenance ordinaire et extraordinaire, l'utilisation des gants pour la

protection des mains est à prévoir.

Signaux EPI obligatoires

PROTECTION DES MAINS

(gants pour la protection contre risques chimiques, thermiques et mécaniques)

5. TRANSPORT ET MANUTENTION

Le produit est emballé pour en préserver le contenu. Les moyens pour transporter l'appareil emballé doivent être adéquats aux dimensions et aux poids du produit choisi.

5.1. Stockage

Une fois que le coffret a été livré, il est conseillé de le déposer dans un lieu sec et sans poussière et de le protéger des chocs accidentels. Respecter les conditions de stockage suivantes :

- Température ambiante -40°C à +90°C
- Humidité relative de 20% à 85% sans condensation.

6. INSTALLATION

6.1. Critères et dimensions du lieu d'installation

Le Client doit prédisposer le lieu d'installation de manière appropriée afin d'installer correctement l'appareil selon les exigences de construction (branchement électrique, etc.).

L'endroit où installer l'appareil doit avoir les qualités requises au § 3.2.

Interdiction absolue d'installer et de mettre en service la machine dans des lieux avec une atmosphère potentiellement explosive.

6.2. Réception

 Vérifier que l'appareil n'a pas été endommagé pendant le transport.

Une fois le coffret déballé, l'emballage doit être éliminé et/ou réutilisé selon les normes en vigueur dans le pays d'installation de la machine.

6.3. Installation

Le coffret ne doit pas être installé dans des combles ou des locaux dans lesquels la couverture réseau serait inadaptée. Le coffret doit être installé dans un local sec, protégé du gel, mais correctement ventilé.

En extérieur, l'appareil doit être installé à l'intérieur d'une structure adéquate correctement ventilée et protégée du gel.

6.4. Raccordement électrique



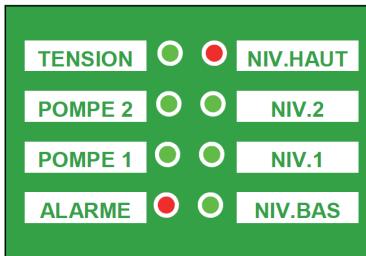
 Le raccordement électrique doit être effectué par un professionnel, et conformément aux normes et autres règlements localement applicables.

Suivre les normes de sécurité.

Exécuter la mise à la terre. Raccorder le conducteur de protection à la borne \oplus .

Comparer la fréquence et la tension du réseau avec les données de la plaque signalétique et réaliser le branchement conformément au schéma.

7. PRÉSENTATION



• Voyant TENSION :

- allumé fixe sous tension,
- flash toutes les 5sec (signal de vie)

• Voyant POMPE 2 :

- indication pompe 2 commandée

• Voyant POMPE 1 :

- indication pompe 1 commandée

• Voyant ALARME :

- fixe si défaut NIVEAU HAUT,
- 2 flashes si défaut NIVEAU BAS,
- 3 flashes si défaut surintensité
- 4 flashes si les 2 pompes non autorisées

• Voyant NIV. HAUT :

- allumé si contact NIVEAU HAUT fermé

• Voyant NIV. 2 :

- allumé si contact NIVEAU 2 fermé

• Voyant NIV. 1 :

- allumé si contact NIVEAU 1 fermé

• Voyant NIV. BAS :

- allumé si contact NIVEAU BAS fermé

• Potentiomètre limite de courant

À régler suivant intensité plaquée sur le moteur (réglable jusqu'à 13A).



Lorsqu'une pompe est commandée, si le courant consommé dépasse le seuil réglé par ce potentiomètre, le coffret se met en défaut courant :

- Les pompes sont arrêtées,
- Le buzzer sonne,
- Le voyant ALARME clignote (3 flashes).

Il est nécessaire de couper le coffret pour acquitter ce défaut.

• Potentiomètre temporisation

- réglable de 10 à 300sec (5min).
- en mode AUTO définit le temps de fonctionnement maximum des pompes avant permutation
- en mode FLOTTEURS définit la limite de pompage lorsque le NIVEAU BAS ne se désactive pas
- définit également le temps entre la commande du buzzer et le report alarme par relais en cas de défaut NIVEAU HAUT atteint.

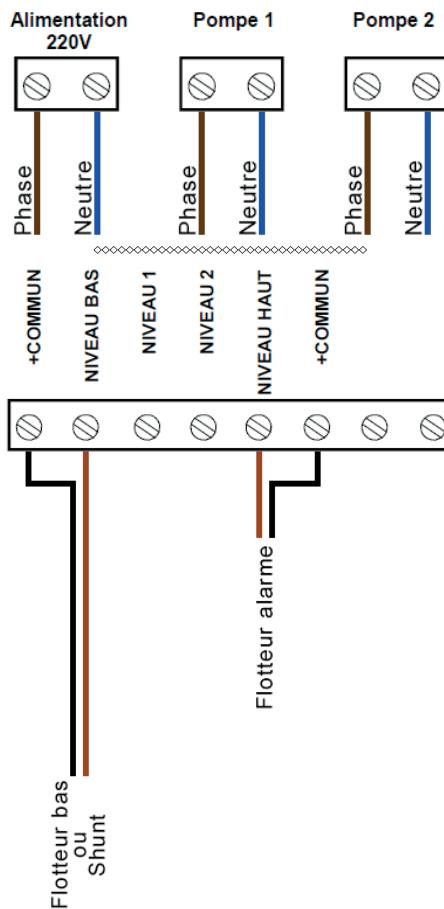
8. DÉMARRAGE ET EMPLOI

8.1. Mise en service

Une bonne mise en service garantira la durée d'existence du produit et assurera un fonctionnement au mieux de son efficacité.

8.2. Fonctionnement avec pompes équipées de régulateurs de niveau

8.2.1. Raccordement électrique



8.2.2. Configuration des micro-switchs

• Buzzer

- Switch = ON Buzzer actif en cas d'alarme
- Switch = OFF Buzzer inactif en cas d'alarme

• Mode de fonctionnement

- Switch = Auto

Dans ce mode, les pompes possèdent leur propre flotteur. Si aucun flotteur de sécurité NIVEAU BAS n'est utilisé, le contact NIVEAU BAS doit être shunté.

La pompe 1 est commandée par la platine et démarre au gré de son flotteur.

À partir de son premier démarrage (détecté par une consommation supérieure à 1A), elle sera pilotée durant la temporisation réglable par le potentiomètre "Temporisation" ou après changement d'état de son flotteur. La pompe 1 est alors arrêtée.

Ensuite, la pompe 2 est commandée par la platine et démarre au gré de son flotteur.

À partir de son premier démarrage (détecté par une consommation supérieure à 1A), elle sera pilotée durant la temporisation réglable par le potentiomètre "Temporisation" ou après changement d'état de son flotteur. La pompe 2 est alors arrêtée.

La permutation se répète après chaque arrêt de la pompe 1 ou de la pompe 2.

Si le flotteur de sécurité NIVEAU HAUT est utilisé, l'activation du contact donnera l'ordre de marche aux deux pompes simultanément durant la temporisation réglable par le potentiomètre "Temporisation" ou après changement d'état des flotteurs.

• Mode alarme

- Switch = Alarme Flotteur

En cas d'alarme NIVEAU HAUT, immédiatement :

- Les pompes peuvent continuer de fonctionner,
- Le buzzer sonne,
- Le voyant ALARME est allumé fixe,
- Le relais reporte l'ALARME.

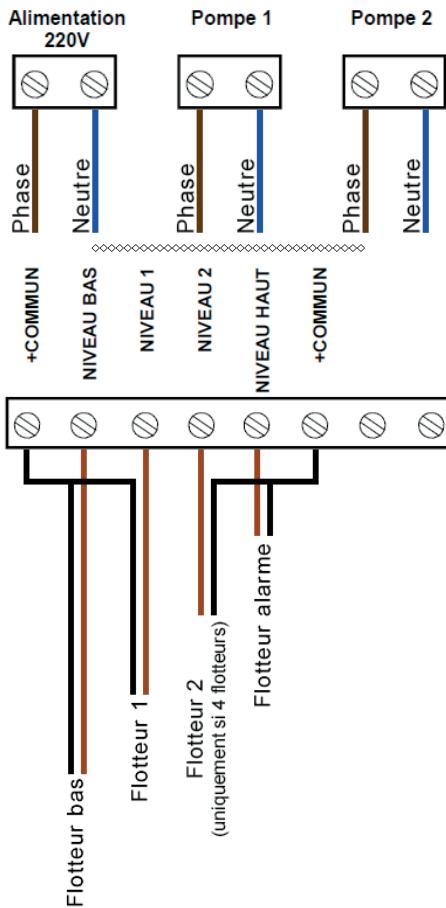
- Switch = Alarme Tempo

En cas d'alarme NIVEAU HAUT, immédiatement :

- Les pompes sont arrêtées,
- Le buzzer sonne,
- Le voyant ALARME est allumé fixe,
- Le relais reporte l'ALARME après écoulement de la temporisation réglable par le potentiomètre.

8.3. Fonctionnement avec pompes et régulateurs de niveau séparés

8.3.1. Raccordement électrique



8.3.2. Configuration des micro-switchs

• Buzzer

- Switch = ON Buzzer actif en cas d'alarme
- Switch = OFF Buzzer inactif en cas d'alarme

• Mode de fonctionnement

- Switch = Flotteurs

Dans ce mode, les démarrages et arrêts des pompes sont gérés par des flotteurs externes aux pompes.

Une première pompe démarre sur activation des niveaux "NIV. BAS" et "NIV. 1".

La deuxième pompe démarre sur activation des niveaux "NIV. BAS", "NIV. 1" et "NIV. 2".

La(es) pompe(s) s'arrête(nt) à l'ouverture du niveau "NIV. BAS".

• Mode alarme

- Switch = Alarme Flotteur

En cas d'alarme NIVEAU HAUT, immédiatement :

- Les pompes peuvent continuer de fonctionner,
- Le buzzer sonne,
- Le voyant ALARME est allumé fixe,
- Le relais reporte l'ALARME.

- Switch = Alarme Tempo

En cas d'alarme NIVEAU HAUT, immédiatement :

- Les pompes sont arrêtées,
- Le buzzer sonne,
- Le voyant ALARME est allumé fixe,
- Le relais reporte l'ALARME après écoulement de la temporisation réglable par le potentiomètre.

• Mode limite de pompage

Uniquement pour le "Mode Flotteurs".

- Switch = Sans

Le NIVEAU BAS n'est pas contrôlé dans le temps.

- Switch = Temporisation

Le NIVEAU BAS est contrôlé dans le temps.

Si une ou deux pompes sont en marche et que le NIVEAU BAS n'est pas désactivé à la fin du temps réglable par le potentiomètre "Temporisation", le coffret se met en défaut "Limitation pompage" :

- Les pompes sont arrêtées.
- Le buzzer sonne.
- Le voyant ALARME clignote 2 flashes de manière répétée.
- Le relais reporte l'ALARME.

8.4. Autorisation des pompes

En cas de défaut sur une pompe, il est possible de la désactiver le temps de sa maintenance.

AUTORIS.P1 et/ou AUTORIS.P2

- Switch = Oui

La pompe est autorisée à fonctionner normalement. En cas de défaut de la pompe, le buzzer et le relais de défaut réagiront en fonction de leurs programmation.

- Switch = Non

La pompe n'est pas autorisée à fonctionner.

La permutation au démarrage est annulée, seule la pompe autorisée démarra à chaque demande.

La pompe n'étant pas considérée comme étant en défaut, le buzzer et le relais de défaut ne réagiront pas.

9. DÉMANTÈLEMENT



Directive européenne
2012/19/EU (WEEE)

La démolition de l'appareil doit être confiée à une entreprise spécialisée dans la mise à la ferraille des produits métalliques et en mesure de définir comment procéder.

Pour éliminer le produit, il est obligatoire de suivre les réglementations en vigueur dans le Pays où celui-ci est démantelé, ainsi que les lois internationales prévues pour la protection de l'environnement.

Sous réserves de modifications



Calpeda POMPES - 19, rue de la Communauté - 44140 Le Bignon
Tel. +332 40 03 13 30 - E.mail : info@calpeda.fr - www.calpeda.fr